trouvé la porte fermée, il héla un fiacre et se fit conduire place Beauvau.

Nous avons indiqué le sort du cocher. Quant au cheval, il fut donné par les gardiens de la paix et conduit chez un vétérinaire de la rue [illegible] : la pauvre bête était écorchée aux épaules et sur la croupe, du côté droit, un épais lambeau de chair avait été presque détaché.

Tels furent les résultats de la première enquête dont les résultats furent envoyés par les officiers de paix à la préfecture de police. Ensuite, M. Duponnois, commissaire du quartier, que l'on était allé prévenir, vint consigner par procès-verbal les déclarations dont nous venons de donner la teneur.

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La voiture de M. Waldeck-Rousseau, déclare-t-on au ministère de l'intérieur, fut heurtée violemment par derrière et le choc fit éclater la glace placée en face du président du conseil, en même temps qu'il était lui même vivement projeté en avant.

M. Waldeck Rousseau a la figure coupée par de nombreux éclats de verre, un œil tuméfié et une assez forte contusion à l'épaule. Son neveu, M. René Waldeck-Rousseau, qui l'accompagnait n'a aucune contusion.

On voulut conduire le président du conseil dans une pharmacie qui se trouvait à proximité mais il refusa, préférant rentrer immédiatement au ministère. Mme Waldeck-Rousseau qui assistait à la représentation de l'Opéra-Comique fut aussitôt prévenue, ainsi que le président de la République et les ministres. M. Loubet, envoya prendre des nouvelles et plusieurs ministres vinrent à la place Beauvau.

Les diverses contusions reçues par M. Waldeck-Rousseau n'ont aucune gravité, mais elles l'obligeront à un repos à peu près complet de huit ou dix jours.

Les premiers soins

Le professeur Poirrier a été mandé en toute hâte au ministère de l'intérieur. Assisté du docteur Babinsky, il a donné les premiers soins au président du Conseil.

Les deux docteurs ont constaté que M. Waldeck-Rousseau était atteint de contusions à la poitrine, à l'épaule, au-dessous de l'œil gauche et qu'il existait une forte déchirure du cuir chevelu au-dessus de l'oreille. Les mains sont en outre déchirées par les débris des glaces.

MM. Poirrier et Babinsky déclarent que l'état du Président du Conseil n'inspire aucune inquiétude. L'accident dont il a été victime n'a provoqué aucune luxation, ni aucune fracture. Son rétablissement n'est qu'une question de jours. Les médecins ne redoutent aucune complication, ils lui prescrivent toutefois un repos absolu.

Le bulletin de santé

Voici le bulletin rédigé par les docteurs Poirrier et Babinsky :

Nombreuses plaies de la face et du cuir chevelu par éclats de verre.

Énorme bosse sanguine frontale gauche.

Les médecins demandent un repos absolu pendant quelques jours.

Signé : POIRRIER. BABINSKY

Interview de M. René Waldeck-Rousseau

Un de nos confrères qui put voir le neveu de M. Waldeck-Rousseau rapporte ainsi ses déclarations :

Avec la meilleure grâce du monde, M. René Waldeck Rousseau, chef du cabinet du ministre, nous fait en ces termes le récit de l'accident :

— Je ne puis m'expliquer encore comment le choc s'est produit. Le ministre avait présidé, dans la soirée, au restaurant Bonvalet, boulevard du Temple, 29, le banquet de la Presse suburbaine, et nous revenions à la place Beauvau en suivant la rue Réaumur.

Soudain, à l'intersection du boulevard Sébastopol, le cocher Gilbert, qui conduisait la voiture du ministre, et s'était engagé sur les voies du tramway électrique des « Lilas-Opéra » se trouva pris, on ne sait comment, entre deux convois allant en sens inverse.

Que se produisit-il à ce moment ? Gilbert n'eut-il pas le temps de dégager son véhicule, ou bien le watman ne s'arrêta-t-il pas à temps ? Toujours est-il que le coupé du ministre, pris en écharpe, fut tamponné violemment et projeté à plusieurs mètres de la voie. Tout l'avant fut réduit en miettes ; le cocher Gilbert était étendu sur le trottoir près du cheval, qui avait été très sérieusement blessé.

Le ministre, atteint par les débris de verre et les matériaux, avait été repoussé au fond du véhicule et était entièrement couvert de sang.

— Quant à moi, dit M. René Waldeck-Rousseau, je n'ai pas même reçu une égratignure.

NOUVEAUX DÉTAILS

Au ministère de l'intérieur. — L'état de M. Waldeck-Rousseau. — Repos indispensable

Paris, 1er mars. — M. le Président de la République, qui, dès cette nuit, avait demandé par téléphone des renseignements sur l'accident dont M. Waldeck-Rousseau, a été victime, a, dans la matinée, envoyé à plusieurs reprises prendre des nouvelles du président du Conseil.

Parmi les personnes qui, ce matin, sont venues à l'hôtel de la place Beauvau, s'informer de l'état de santé de M. Waldeck-Rousseau, nous citerons : MM. Fallières, président du Sénat; Deschanel, président de la Chambre, tous les ministres et la plupart des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires accrédités en France, un très grand nombre de sénateurs et députés appartenant à toutes les opinions; MM. Dausset, président du Conseil municipal de Paris; l'amiral Puech, le général Duchesne, Bulot, procureur général; Herbaux, procureur de la République; le comte Greffulhe; Albanel, juge au tribunal de la Seine; Crozier, directeur du protocole, etc., etc.

A midi, le registre déposé chez le concierge contenait déjà plusieurs milliers de signatures.

L'état de M. Waldeck-Rousseau

Le président du Conseil, qui a eu cette nuit un peu de fièvre, ne s'est assoupi que vers 6 heures du matin. Sa blessure de l'oreille le fait souffrir.

Comme il se plaignait également ce matin de douleurs dans l'épaule, les médecins ont décidé de procéder à une radiographie de l'épaule, pour rechercher si un muscle n'aurait pas été froissé.

Les docteurs Poirrier et Babinsky estiment que le président du Conseil devra garder un repos absolu pendant une quinzaine de jours.

Le président de la République a demandé ce matin à voir le président du Conseil, mais cette visite a dû être différée, les médecins ayant prescrit un repos absolu.

L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE et Démocratique

Paris, 1er mars. — A l'occasion de la constitution de son comité d'honneur, l'Alliance républicaine démocratique a tenu une réunion, à huit heures et demie du soir, à l'hôtel des chambres syndicales, sous la présidence d'honneur de M. Magnin, sénateur, gouverneur honoraire de la Banque de France.

L'assistance était des plus considérables, et la salle Lancry était vraiment trop étroite pour contenir les auditeurs.

C'est par une allocution des plus éloquentes que M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance républicaine démocratique, a ouvert la réunion. De nombreux applaudissements ont accueilli la péroraison du discours de M. Carnot, déclarant qu'il ne pouvait y avoir qu'une seule et unique union contre la réaction : l'union complète et intégrale de tous les républicains, sans nuance de parti.

M. Henri Brisson, qui se trouve sur l'estrade, prend ensuite la parole et prononce un discours fréquemment interrompu par les bravos de l'assistance, et au cours duquel il rappelle brièvement mais combien éloquemment, ce que la République a fait pour le peuple et pour la Patrie.

Après quoi, M. Léon Robelin, l'éminent conférencier que tous les républicains ont maintes fois applaudi, a parlé sur « l'idéal social dans la République ». Au cours de sa conférence, l'orateur ayant fait allusion au point de vue de l'intégrité des idées démocratiques et de la ferme conviction républicaine au citoyen Brisson, l'assemblée a unanimement applaudi à ces paroles, saluant par une magnifique ovation le vaillant député du 10e arrondissement.

La séance s'est terminée dans un enthousiasme indescriptible et l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité ;

« L'Alliance républicaine démocratique, réunie en assemblée générale, le 23 février 1902, renouvelle, à la veille des élections générales, son ordre du jour du 20 décembre dernier, préconisant une politique de défense et d'action républicaines hardiment et sagement réformatrice, qu'elle considère comme étant la plus sûre garantie de l'ordre public, du progrès social et des vrais intérêts de la patrie. Elle déclare que tous les efforts de sa propagande tendront à opposer au nationalisme, au cléricalisme, à la coalition de toutes les forces réactionnaires, le bloc de toutes les forces démocratiques.

LA CONFÉRENCE DES SUCRES

La Conférence terminée

La signature de la nouvelle convention

Bruxelles, 1er mars. — La Conférence des sucres a convenu de signer la convention pour le nouveau régime des sucres dans les premiers jours de la semaine prochaine.

L'opinion en Autriche

Vienne, 1er mars. — Suivant la *Neue Press*, les dernières nouvelles de la Conférence de Bruxelles ont causé une mauvaise impression dans les cercles parlementaires à Vienne, où l'opinion prévoit qu'il ne sera pas facile de fournir une majorité au Reichstag favorable à la convention de Bruxelles.

LES PALMES ACADÉMIQUES

La promotion des palmes académiques, attendue depuis près de deux mois par plus de cinq mille postulants, est annoncée pour les premiers jours de la semaine prochaine.

Depuis deux jours, M. G. Leygues, qui, à cette heure, est le ministre le plus occupé du Cabinet, passe tout son temps à apposer sa signature au bas des dossiers des élus.

Cette promotion, dite de janvier, qui paraîtra en mars, comprendra environ deux cents rosettes de l'Instruction et près de deux mille palmes.

Depuis le temps que les malheureux attendent, ils ont vraiment mérité les palmes... du martyre.

La statue de Gambetta

Bordeaux, 1er mars. — Le gouverneur de l'Algérie vient de faire parvenir au comité d'organisation, à Bordeaux, la somme de 16 000 francs, montant de la souscription ouverte dans la colonie pour l'érection de la statue de Gambetta à Bordeaux. Le gouverneur s'était inscrit personnellement en tête de liste pour 1,000 francs.

MYSTÉRIEUSE EXPLOSION

Avenue Victor-Hugo, 139 — Chez un ingénieur — L'enquête

Paris, 1er mars. — M. Moutouzie, ingénieur civil, occupe, au numéro 139 de l'avenue Victor-Hugo, un coquet hôtel dont l'entrée principale est surélevée de trois ou quatre dalles.

Pendant le déjeuner, un peu avant une heure, une sourde détonation se faisait entendre au seuil de l'hôtel ; l'ingénieur se leva en hâte pour se rendre compte de ce qui s'était passé.

Un engin venait de faire explosion sur le seuil de la porte, brisant la dalle supérieure et brûlant fortement la porte d'entrée. Des débris de pierre et de ciment et même de verre avaient été projetés à une certaine distance.

On croit que l'explosif était contenu dans une bouteille, mais jusqu'ici on ne peut dire s'il s'agit d'un acte de malveillance ou simplement d'une fumisterie.

UN COMPTABLE ASSASSINÉ en plein jour

Lyon, 1er mars. — Au n° 2, de la rue Saint-Hélène, s'élève un immeuble de construction déjà ancienne, en partie occupé par de riches familles. Au premier étage sont installés les bureaux d'une association de bienfaisance, dite St Vincent de Paul. Cette société, qui distribue des secours aux familles pauvres de la ville, avait pour comptable M. Lucien Besson, lequel chaque jour, de midi 3/4 à 5 heures, recevait les indigents qui venaient demander leur inscription sur la liste des assistés de la Société de St-Vincent de Paul. Besson qui exploite, lui-même un petit magasin d'horlogerie, rue du Sergent-Blandeau, 48, avait donc quitté son logement hier, vers midi et 1/2 mi, pour se rendre à son bureau de la rue Ste-Hélène. Il était porteur d'une certaine somme, car à l'occasion de la fin du mois, différents fournisseurs devaient lui présenter des factures.

Selon son habitude, Besson prit une des clefs du bureau chez le concierge de l'immeuble, M. Rimet. Vers deux heures un second employé, M. Dupré, montant voir Besson, découvrit le corps de ce dernier baignant dans une mare de sang, la gorge tranchée d'un formidable coup de couteau. M. Dupré descendit précipitamment chez le concierge et lui fit part de sa découverte. Tous les deux remontèrent dans l'appartement, où, chose curieuse, une troisième personne se trouvait déjà. C'était M. Robert, caissier de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui, pour se rendre à son bureau, avait dû passer devant celui de Besson dont la porte avait été refermée par l'assassin.

On trouva autour du cadavre du malheureux Besson différents papiers qui attestaient que le vol avait été le mobile du crime. Après avoir frappé sa victime, l'assassin, qui, sans doute, n'ignorait pas qu'elle était en possession d'une certaine somme, que l'on évalue à un millier de francs, l'assassin, disons-nous, avait fébrilement fouillé les poches du vêtement de Besson et jeté sur le parquet différentes lettres ou cartes après avoir pris les billets de banque.

Besson, étant donnée sa situation, recevait chaque jour de nombreuses visites de gens pauvres. C'est certainement l'un de ces visiteurs qui l'a assassiné. Le concierge ne se trouvait pas chez lui hier à midi, mais sa fille, qui n'a pas quitté la loge, ne se rappelle pas avoir vu monter, encore moins sortir quelqu'un de suspect. On le voit, le crime est entouré d'un certain mystère. Il faudra de longues et patientes recherches pour retrouver parmi les candidats à l'assistance de la société de Saint-Vincent-de-Paul ceux qui auraient pu venir à l'heure où le crime a été commis.

Affreuse vengeance féminine

Paris, 1er mars. — Ce soir, vers onze heures au n° 48 de la rue Favart, la nommée Eugénie Rajondeau se querellant avec son ami Henri Goujon, ouvrier tailleur, âgé de 27 ans, lui a coupé la langue d'un coup de couteau. L'horrible mégère a été arrêtée à minuit.

Etrange drame d'amour

Paris, 1er mars. — Un jeune homme de vingt-trois ans, fils de l'ancien propriétaire d'un café avoisinant la place du Théâtre-Français, M. Fernaud B..., vient de se suicider dans des circonstances étranges et douloureuses qui dénotent chez cet infortuné un état de surexcitation mentale extraordinaire.

Etudiant en médecine, M. Fernand B..., avait il y a deux ans, au retour du service militaire, noué des relations avec une jeune femme mariée à un ami de sa famille, un négociant du deuxième arrondissement.

Personne dans l'entourage de M. B..., ne s'était aperçu de l'aventure, et les deux amoureux donnèrent une libre et pleine carrière à leur passion. Le jeune homme était d'esprit très faible. Il se laissa circonvenir complètement par celle qu'il aimait. Quant à la jeune femme une névrosée, d'une imagination maladive, mettant en pratique les théories des romans qui formaient ses livres de chevet, elle conçut récemment la pensée que son ami devait se suicider pour elle, et dans plusieurs lettres, elle lui demanda de lui donner cette suprême preuve d'amour.

« Je me souviendrai, lui écrivait-elle dans un véritable délire, éternellement de toi. Par conséquent, tu ne mourras pas : tu revivras dans mon âme et dans mon cœur ! »

Le pauvre garçon, véritable halluciné d'amour, a cru ce que lui disait celle qu'il adorait et partageant sa folie, il s'est empoisonné. On juge du désespoir de son père, M. B..., qui a trouvé dans les papiers de son fils les lettres que nous avons citées plus haut et qui a appris ainsi la cause de sa mort.

M. B... n'a pas résisté à un désir qui, dans la circonstance, paraît bien excusable. Il a prévenu le mari et ce dernier a déposé contre sa femme une instance en divorce.

Tragique amour d'un épicier

Le Mans, 1er mars. — Un épicier du Mans, M. Alexandre Garnier, âgé de 38 ans, avait quitté sa femme jeudi matin et depuis il n'avait pas reparu. Son corps vient d'être retiré d'une petite rivière, lié à celui d'une jeune fille de 17 ans, nommée Joséphine Marcatte. Celle-ci après été domestique pendant plusieurs années chez les époux Garnier, les avait récemment quittés. M. Garnier était père de deux enfants, âgés de 10 et 12 ans.

A L'ÉTRANGER

La Guerre au Transvaal

LE "BLUFF" ANGLAIS

Il fallait absolument quelque chose pour célébrer cette année l'anniversaire de Majuba. Kitchener qui espérait « servir » ce jour-là Dewet prisonnier et dont les troupes viennent de subir deux échecs retentissants, essaie dans une dépêche solennelle et pompeuse de présenter comme un triomphe la capture de 600 prisonniers boers (où il compte, comme toujours, les femmes, enfants, malades et vieillards) et de 28.000 têtes de bétail entre Harrismith et Van Reenen.

Ce résultat obtenu en deux semaines grâce à la collaboration de 30 000 hommes de troupes lancés pour prendre D. Wet n'a rien de remarquable.

Les têtes de bétail on sait depuis longtemps que les Boers reprennent en détail ce que les anglais leur prennent en gros.

Lord KITCHENER

Enfin si l'on donne tant d'importance à un fait qui n'en a point, c'est qu'il convient de faire oublier le désastre subi par les anglais à Klerksdorp.

Car c'est bel et bien un désastre présenté d'abord comme un échec sans importance.

Lord Kitchener avoue en effet **que toute la colonne anglaise, composée comme on sait d'un bataillon de yeomary et de trois compagnies de fusilliers, a été complètement annihilée.**

Le chiffre des morts n'a pas encore été donné, **mais on sait que les anglais ont eu au moins 117 blessés** — ce nombre sera suivant toute probabilité, sérieusement augmenté par les prochaines listes des pertes — **et enfin 467 officiers et soldats prisonniers, sans compter la perte de deux canons et de l'énorme convoi que ces forces escortaient.**

Il est facile de voir par là que le généralissime anglais a eu grand tort de nous faire le coup de Majuba.

Et cela se passe, remarquons-le, dans une région que les Anglais affirment depuis longtemps être complètement pacifiée.

Les journaux anglais

Tous les journaux commentent les deux dépêches de Kitchener. Les organes conservateurs sont d'avis que l'échec que viennent de subir les forces de de Wet est le plus grave qui lui ait été infligé jusqu'à présent.

D'après eux, ces bonnes nouvelles font plus que neutraliser l'effet de l'incident regrettable de la capture du convoi.

Il n'y a que le *Morning Leader* et le *Daily News*, organes libéraux, qui protestent contre l'allusion à Majuba.

Le *Morning Leader* dit : « Cela rappelle trop les inepties du commencement de la campagne. Nous en avons assez de Majuba et il serait beaucoup plus digne de ne pas se réjouir à tout propos de la revanche de cette affaire. Nous courons le danger de devenir ridicules devant le monde. »

A propos de l'affaire de Klerksdorp les journaux constatent que les dépêches officielles n'indiquent pas le sort des deux canons qu'avait avec elle la colonne sous les ordres du colonel Anderson.

Malgré ce silence, ils estiment que ces deux canons sont tombés entre les mains des Boers.

Le désastre de Klerksdorp

Voici le télégramme adressé par Kitchener à propos de la capture du convoi qu'il avait présentée d'abord comme insignifiante.

Pretoria 28 février, 6 h. 40 du soir.

En réponse à votre télégramme relatif à l'attaque du convoi, je viens de recevoir un rapport disant que 15 officiers et 451 hommes ont été faits prisonniers. Un officier et 105 hommes ont été relaxés depuis.

Le colonel Anderson, de la yeomanry impériale, qui avait le commandement, est toujours prisonnier. Le major Enderly, commandant l'infanterie, est blessé. De là le retard dans l'obtention des renseignements définitifs.

KITCHENER.

Les blessés

Londres, 28 février. — Le War Office publie ce soir une nouvelle liste de 99 blessés dans l'affaire du convoi.

DEUX STEAMERS ENGLOUTIS

Une effroyable catastrophe — Découverte de deux épaves — Envoi de scaphandriers

Londres, 1er mars. — Une dépêche d'Ostende annonce qu'une effroyable catastrophe vient d'avoir lieu dans la mer du Nord. On a découvert les épaves de deux steamers de gros tonnage qui ont évidemment coulé bas à la suite d'une collision. On ignore les noms des deux vaisseaux.

Des scaphandriers viennent d'être envoyés à l'endroit du désastre pour avoir des renseignements. On croit qu'il faudra faire sauter les deux épaves, qui constituent un danger pour la navigation.

La santé de Whilemine

La Haye, 1er mars. — Le premier ministre de la Haye répondant, avec l'autorisation de la reine, à une demande d'information du comité exécutif du cercle des journalistes, a affirmé de la manière la plus formelle que les bruits mis en circulation sur l'état de santé de la reine des Pays-Bas sont absolument dénués de tout fondement.

M. Kuyper ajoute qu'il ne sait absolument rien des bruits, mis également en circulation, d'après lesquels il serait question de convoquer les Etats-Généraux.

BELGIQUE

Léopold II malade

Bruxelles, 1er mars. — Le bruit courait hier à Bruxelles que le roi Léopold était gravement malade.

A la vérité, le roi ne se sent pas très bien depuis son retour à Bruxelles et se plaint notamment d'un point au côté droit.

Il a reçu hier la visite des docteurs Rommelaer et Thiriar, qui, ce matin encore, se sont rendus à Laeken.

L'état du roi n'offre aucune gravité, d'après les renseignements que nous avons pu obtenir.

Les diamants volés à Anvers

Anvers, 1er mars. — Ainsi qu'on le supposait dès le premier jour, le marchand de diamants qui prétendait avoir été « débarrassé » par une femme, à Cologne, de nombreux diamants représentant une valeur totale de 375.000 fr., avait dénoncé ce prétendu vol afin de cacher le vol véritable que lui et ses associés avaient commis.

M. Maffei, juge d'instruction, est parvenu à obtenir des aveux. On sait maintenant qu'une partie des diamants ont été engagés à Amsterdam ; on en a retrouvé d'autres à Anvers même. L'enquête, désormais, pourra être menée très rapidement.

Le monde des diamantaires anversois, si éprouvé déjà par cette affaire, par la disparition du fabricant T..., qui reste introuvable, par les faillites, vient, par surcroît, de subir des pertes très importantes résultant d'un krach nouveau de 600.000 florins (1.270.000 fr.) : celui de la maison Max H..., d'Amsterdam.

Tel fabricant de diamants de notre place perd 140.000 francs dans cette affaire.

Chronique électorale

2e circonscription d'Avesnes

Il y a trois mois, M. le vicomte d'Hendecourt, jeune éphèbe au teint de lys, aux manières aristocratiques et aux idées franco-belges, était complètement inconnu dans le pays.

Tout ce qu'on savait de lui, c'est qu'il est le meilleur soutien d'une fanfare franco-belge (où les républicains français ne voteront pas quand même pour lui), qu'il est brancardier de Lourdes, qu'il s'y entend comme pas un à organiser un pèlerinage où à assurer le succès de quelque manifestation pieuse.

Jeune, riche, beau causeur, ambitieux, M. le vicomte a tout ce qu'il faut pour réussir à Gognies-Chaussée : on le vit bien aux dernières élections municipales.

Gognies est un des berceaux de la République dans l'arrondissement d'Avesnes. Le sénateur Casimir Fournier, le vieux lutteur, y avait des attaches et des amis; M. de Marcère, au moment du Seize mai, y fut acclamé parce qu'il représentait alors le Droit et la République.

Un groupe de paysans, qui avaient vu la débâcle de 1870 et la pleutrerie des cafards, luttaient au premier rang ; leur chef était le toujours regretté Pierre Lemaire, qui dépensa son temps et son argent pour les idées démocratiques.

Lorsqu'il mourut, fidèle aux principes qu'il avait défendus toute sa vie, ses lieutenants prirent la succession de ce vaillant et la population de Gognies demeura acquise au progrès républicain.

Mais M. le vicomte entra en scène, introduisit à Gognies d'autres mœurs politiques, inaugura le système de la chope électorale, dépensa un argent fou, distribua autant de poignées de mains et de sourires que de consommations, et la farce fut jouée : les républicains, ahuris et déconcertés, par ces mœurs nouvelles, furent chassés de la Mairie, et ce fut M. le Vicomte qui fut le triomphateur d'un jour.

« La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir », voilà la signification de cette élection pour certains fonctionnaires, qui jugent inutile ou dangereux le contact des néo-républicains du Conseil de Gognies.

Depuis, M. le Vicomte n'a fait parler de lui qu'une fois : au banquet des maires organisé en 1901 à Maubeuge, lors du conseil de révision.

Alors qu'on croyait close la série des toasts, ce jeune homme se leva. Avec des efforts de torse tels qu'en rêva Constant le Boucher, des éclats de voix qui rappelaient de fort loin l'ex-abbé Charbonnel conférenciant à Jeumont, M. le Vicomte fit une profession de foi républicaine. Nous la connaissons la République de ces gens-là. C'est celle du Seize-Mai, c'est celle qui tolère ou encourage les abus, c'est le gouvernement des curés.

On ne lui demandait pas cela, à M. le Vicomte. Il invoqua ensuite la Liberté, la Sainte-Liberté. La liberté selon M. d'Hendecourt, c'est celle qui permet aux congrégations de thésauriser deux milliards, et qui conduit les ouvriers pauvres à l'hospice où ils ne sont pas toujours reçus.

M. le vicomte eut un magnifique mouvement d'enthousiasme à la vue du monument de Wattignies. Mais en 1793, c'étaient les manants, les sans-culottes qui sauvaient la France autour de Maubeuge, et les ducs, marquis, barons, comtes, vicomtes, combattaient dans les armées de Cobourg et de Condé.

M. le vicomte se rappelle la parole de Berryer : « Je n'oublierai jamais que la Convention a sauvé mon pays. » C'est très bien, mais le salut aux héros de Wattignies, est-ce le désaveu de sa noble origine ?

COFFRES-FORTS GRUSON
INCOMBUSTIBLES & BLINDÉS
LILLE, 21, RUE ROYALE, 21, LILLE
Envoi du Tarif sur demande.
Tous les Coffres-forts sont munis d'une nouvelle serrure incrochetable, breveté S. G. D. G.
Serrures de portes d'entrée, très petites clefs, nouveau système GRUSON, brev. S.G.D.G.

FEUILLETON 3

CRIME DE PASSION

Par Jules MARY

PROLOGUE

Les frontières de la folie

Il revint auprès de Christiane, s'agenouilla au pied du canapé sur lequel il avait étendu la jeune femme et à bout de forces, il resta là les mains jointes, dans l'attitude de la prière, et en réalité, sans pensées, sans réflexions, dans une prostation absolue.

Alors, Majolit, le voyant ainsi, tomba, fatigué dans un fauteuil.

Il se débattit, pendant quelques minutes contre le sommeil qui l'envahissait ; il faisait des efforts prodigieux pour soulever ses paupières, sur chacune desquelles on eût dit que s'appesantissait un poids de cent kilos.

Et enfin, les paupières ne se relevèrent plus.

Presque au même moment, un bruit de pas foulant la neige monta du jardin.

Ni Richardier ni Majolit endormi ne l'entendirent.

Les pas se rapprochèrent et plusieurs personnes entrèrent dans la maison, prirent l'escalier et, au premier étage, voyant une porte ouverte, pénétrèrent dans la chambre à coucher.

Brisollier, l'ami de Richardier, avait amené dans sa voiture M. Marsigny, le juge d'instruction de Senlis et M. d'Aigurande, le procureur de la République, qui tous deux étaient chez lui, invités à la chasse du lendemain.

Brissollier, sur la prière de Marsigny, avait fait un détour et était allé réveiller, à Senlis, le docteur Loubert, dont les constatations médico-légales pouvaient être utiles.

Au bruit que firent les quatre nouveaux venus envahissant l'appartement, Richardier leva la tête et, reconnaissant Brisollier qui, ému, lui tendait les mains sans trouver un mot de consolation à lui donner, il se remit à pleurer.

M. Marsigny réveilla le commissaire de police.

Celui-ci se leva d'un bond, se frotta les yeux sans voir le magistrat et murmura, d'une voix larmoyante :

— Evidemment, mon pauvre monsieur, évidemment...

Puis, tout à coup, effaré, il se confondit en excuses...

Brisollier avait emmené son ami et comme pour lui dérober la vue de celle qui dormait là son dernier sommeil, il avait fermé la porte du salon.

Alors, sans qu'on l'interrogeât, Richardier raconta tout ce qui s'était passé, tout ce qu'il avait découvert, depuis le moment où il avait perdu la chasse, en bordure de la forêt d'Halatte, et celui où il avait vu, sur la neige, ces empreintes qu'il avait suivies, d'abord machinalement, puis avec curiosité, puis avec passion...

Ce ne fut pas sans de longs silences qu'il fit ce récit.

Parfois il s'arrêtait, semblait réfléchir, rappeler ses pensées qui le fuyaient, puis il reprenait d'une voix plus sourde.

Personne ne l'interrompit. Les magistrats ne lui adressèrent aucune question. Avant de l'interroger, s'il y avait lieu, ils voulaient faire une première et rapide enquête.

Mais à eux aussi, le soupçon était venu.

Est-ce que Richardier n'aurait pas tué sa femme ?... Ne l'aurait-il pas surprise en flagrant délit de ce rendez-vous, qu'il connaissait peut-être, dont il avait été averti, sans doute ?...

L'entrepreneur resta dans la chambre à coucher avec Brisollier, pendant que les deux magistrats, avec le docteur Loubert, entraient dans le petit salon pour y faire les constatations. Le juge, en écoutant le récit de Richardier, avait pris quelques notes se rapportant surtout aux heures indiquées par le pauvre homme, depuis l'après-midi de dimanche où il avait remonté son calvaire jusqu'à la Maison-Neuve.

Sur un mot, à voix basse, du juge au docteur, celui-ci examina Christiane. Il revint au bout de quelques instants :

— Je puis vous affirmer, dit-il, que cette femme a été tuée il y a deux jours... sans aucun doute, la mort remonte à près de quarante heures... c'est à dire à l'après midi ou à la soirée d'avant-hier, samedi..

Or, Richardier, arrivé chez son ami vendredi par le train de sept heures, n'avait pas quitté le château le soir, avait chassé le lendemain toute la journée côte à côte avec Brissolier, le soir avait dîné de bon appétit sans manifester aucune préoccupation, était resté jusqu'à minuit à une table de baccara et s'était couché comme tout le monde, à la même heure que les autres.

L'affirmation du docteur Loubet détruisait donc, du premier coup, les soupçons vagues de M. Marsigny.

Dès lors, le récit de Richardier, contre la vérité duquel personne ne pouvait s'insurger, devenait la base de l'enquête.

Ils se trouvaient en présence d'un mystère à éclaircir et ils s'y appliquèrent sans plus tarder.

Il était évident qu'il y avait eu là un rendez-vous. De quelle nature ? Rendez-vous d'amour, sans doute. Crime d'amour, alors ? un de ces drames de la passion qui sont devenus si fréquents et dans lesquels le revolver ou le couteau jouent leur rôle tour à tour ?

Mais Brisollier leur avait parlé, en chemin, de Christiane... il leur avait dit qu'elle était de réputation et de probité inattaquables... qu'elle adorait son mari.. que dans ce ménage heureux jamais l'affection, de part et d'autre, n'avait diminué... Et Richardier lui-même dans le le navrant récit qu'on avait arraché à sa douleur, n'avait pas eu la moindre allusion, le plus léger doute, dans la confiance absolue de cette probité et de cet amour...

Que croire ?... Le pauvre homme n'était-il pas abusé par son amour.

N'y a-t-il pas des femmes, créatures perverses, habiles à dissimuler leurs passions sous le masque du calme de la conscience, de la franchise du regard.

Est-ce que Christiane était de ces femmes-là.

Les deux magistrats échangeaient leurs réflexions à voix basse, tout en prenant leurs notes.

Comme la présence de Majolit les embarrassait, ils l'avaient envoyé jusqu'au village de Montepilloy, d'où dépendait Maison-Neuve, en le priant d'amener le maire de la commune.

Ils restèrent une heure enfermés-là..

Lorsqu'ils revinrent dans la chambre à coucher où attendait Richardier, que son ami essayait vainement de réconforter, ce fut M. d'Aigurande, le procureur de la République, qui prit la parole :

— Voici, monsieur Richardier, ce que nous croyons pouvoir vous dire : Nous ne pouvons pas vous cacher, bien que nous soyons comme vous moralement persuadés de l'entière bonne foi de votre femme, qu'il y a eu rendez-vous donné et accepté. Dans quel but ? Quelle raison assez grave a pu déterminer votre femme à braver le froid, la neige, à mentir même à votre mère pour venir jusqu'ici, en cette maison inhabitée ? Nous le saurons bientôt sans doute. En ce moment nous nous heurtons un peu partout à du mystère.

Nous avons découvert des traces éloquentes, sur différents points de ce salon où vous n'aviez pas porté vos premières recherches. Une main ensanglantée s'est posée sur le mur. Le papier de tenture a gardé imprimés les cinq doigts et ce ne sont point les doigts de Mme Richardier. C'est une main d'homme. Sur les rideaux de vitrage, mêmes traces. Ensuite nous nous sommes demandé qui s'était servi le premier du revolver... qui s'en était servi le second... Quel fut l'agresseur ?... Ici, nous dévions, mais selon toutes probabilités, ce fut l'homme... Ce revolver vous est-il connu ? L'avez-vous vu précédemment entre les mains de Mme Richardier ?

— Jamais !

— Deux cartouches ont été tirées et deux blessures ont été faites. L'une, mortelle. L'autre qui n'est, sans doute, que légère, puisqu'elle a permis au meurtrier de s'enfuir, péniblement, de descendre le coteau, de traverser la plaine... Au calvaire, la perte de son sang lui a fait éprouver une faiblesse... Puis les forces lui sont revenues et il a gagné le chemin de Néry pour de là se diriger vers Senlis. Entre le moment où votre femme aurait été tuée par lui et l'heure où l'homme aurait pris la fuite, quelques heures se sont passées,.. Mme Richardier, le docteur l'affirme, a été assassinée dans l'après-midi de samedi dernier... et ce soir-là il a commencé à neiger assez tard... La neige a cessé de tomber vers minuit... Les traces étant restées visibles, c'est après minuit que l'assassin a pris la fuite... Notre enquête, ici, ne peut aller plus loin... Connaissiez-vous des ennemis à votre femme ?

— Aucun.

— Nous vous délivrerons un permis d'inhumer et nous vous rendons votre entière liberté d'action...

Richardier entendait tout cela comme en rêve. Il restait hébété, sans répondre, Mais Brisollier, heureusement, s'occuperait de ces détails funèbres.

— Nous voudrions, dit le juge, avoir de vous un dernier renseignement. J'ignore si nous pourrons retrouver les traces ensanglantées qui vous ont conduit jusqu'ici. Cependant, pouvez-vous nous préciser quelle ligne elles ont suivi, en partant de Maison-Neuve et en se dirigeant vers le Calvaire d'abord, puis du Calvaire jusqu'à la route ?

— Oui, monsieur, cela m'est facile, dit Richardier que cette question sembla réveiller...

Ils sortirent et du haut du perron, Richardier étendit le doigt.

— Voici l'allée que suivaient les traces, entre ces jeunes arbres, jusqu'à la grille. Après la grille, tracez une ligne droite qui rejoint cette haie d'épines; vous ne vous éloignerez pas de la passée sanglante; au bout de la haie d'épines, coupez la plaine immédiatement, à angle droit dans la direction du Calvaire. Ensuite, longez un fossé d'assainissement que vous découvrirez aisément, bien que la neige l'ait rempli sans doute. Ce fossé vous conduira au chemin vicinal que vous prendrez en allant vers Senlis. C'est de là que je suis parti pour venir ici. Je ne sais rien de plus...

Et se levant lourdement et se dirigeant vers la fenêtre :

(A suivre)